

NOMENCLATURE : 09-01

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240327-DLB22_27032024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

AGENTS COMMUNAUX –
TABLEAU DES EFFECTIFS - REFONTE

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Le Conseil Municipal est saisi de la refonte du tableau des effectifs du personnel relatif aux filières administrative, technique, sociale, sportive, culturelle, animation et police municipale au moins une fois par an.

Cette mesure tient compte des nécessités de répondre aux besoins de la Collectivité, de la prise en considération des promotions internes, de la réussite des agents en fonction aux concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ou le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ou encore de la nécessité d'ajuster certains grades selon des recrutements opérés au cours de l'année.

Il vous est donc proposé d'adopter le nouveau tableau des effectifs du personnel sur la base de ces critères – pour tenir compte des évolutions organisationnelles des services, des emplois titulaires et autres, étant précisé que les changements apportés ne suppriment pas de poste d'agents en fonction et qu'il constitue une mise à jour de l'état du personnel présenté en annexe du budget, à effectif budgétaire constant.

Le tableau reprend selon la catégorie, les effectifs ouverts budgétairement et par cadre d'emplois, les emplois occupés et les emplois vacants permettant une gestion prévisionnelle des effectifs, étant entendu que les emplois vacants seront pourvus en fonction des besoins dans la limite des budgets votés.

En cas d'évolution organisationnelle le nécessitant, une création d'emploi fera l'objet d'une délibération spécifique.

La dépense en résultant est affectée aux différentes imputations du budget de la Ville réservé au paiement des traitements et charges du personnel - chapitre 012.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Pour..... 33

Contre..... 0

Abstentions..... 4

Le Maire,

Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

Patricia BRAET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 28 MARS 2024

=====

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

=====

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 20 mars 2024.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, M. REAL, Mmes MASSET et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, M. CLAVET, Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à M. DESOUTTER, Mme GLEMBA ayant donné pouvoir à Mme MAZEREUW, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme DAVID, Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Etait absent : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme BRAET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels	
I) Emplois fonctionnels					
	Directeur Général des Services	1	1		0
	Directeur Général Adjoint des Services	2	2		0
	Directeur Général des Services Techniques	1	1		0
	<i>Total</i>	4	4		0
II) Emploi de cabinet					
	Collaborateur de cabinet	2	1		1
	<i>Total</i>	2	1		1
III) Filière administrative					
A	Attaché	36	23	7	6
B	Rédacteur	32	25	1	6
C	Adjoint Administratif	106	89		17
	<i>Total Filière Administrative Catégories A, B et C</i>	174	137	8	29

.../....

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels	
IV) Filière technique					
A	Ingénieur en chef	2	1		1
A	Ingénieur	10	5		5
B	Technicien	13	8	1	4
C	Agent de Maîtrise Adjoint Technique	57 304	43 256		14 48
	<i>Total Filière Technique Catégories A, B et C</i>	386	313	1	72
V) Filière Sanitaire et Sociale					
A	Cadre de Santé Puéricultrice Infirmière	1 2 1	1 1 0		0 1 1
A	Educateur de Jeunes Enfants Assistant Socio-Educatif	8 1	6 0		2 1
C	Auxiliaire de Puériculture Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	14 7	14 3		0 4
	<i>Total Filière Sanitaire et Sociale Catégories A, B et C</i>	34	25		9

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Titulaires		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels	
VI) Filière Animation					
B	Animateur	12	8		4
C	Adjoint Territorial d'Animation	13	12		1
	<i>Total Filière Animation Catégories B et C</i>	25	20		5
VII) Filière Sportive					
A	Conseiller des Activités Physiques et Sportives	1	0		1
B	Educateur des Activités Physiques et Sportives	7	7		0
C	Opérateur des Activités Physiques et Sportives	3	1		2
	<i>Total Filière Sportive Catégories A, B et C</i>	11	8		3
VIII) Filière Culturelle					
A	Attaché de Conservation du Patrimoine	2	1		1
	Directeur d'Etablissement d'Enseignement Artistique	1	0		1
	Professeur d'Enseignement Artistique	4	2		2
	Bibliothécaire	1	0		1
	Conservateur Territorial de Bibliothèques	1	1		0
					...

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Titulaires		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels	
B	Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Assistant d'Enseignement Artistique	3 14	3 9	2	0 3
C	Adjoint du Patrimoine	1	1		0
	<i>Total Filière Culturelle Catégories A, B et C</i>	27	17	2	8
IX) Filière Police Municipale					
A	Directeur de Police Municipale	1	1		0
B	Chef de Service Police Municipale	1	1		0
C	Agent de Police Municipale	18	18		0
	<i>Total Filière Police Municipale Catégories A, B et C</i>	20	20		0
	TOTAL GENERAL dont pourvu 566+8=574	683	545	11	127
	<i>Total Général N-1 : CM du 22.06.2022 dont pourvu 569+7=576</i>	684	566	8	110
POSTES A TEMPS NON COMPLET					
Filière Culturelle					
A	Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale Discipline : Chant Base hebdomadaire : 2 heures	1	1		
	Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale Discipline : Piano + Orgue Base hebdomadaire : 7 heures	1	1		
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Accompagnement Chant Classique Base hebdomadaire : 2 heures	1	1		

Catégorie	Cadre d'emploi	Emplois ouverts	Emplois vacants	
			Titulaires	Contractuels
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Trombone Base hebdomadaire : 4 heures	1	1	
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Alto Base hebdomadaire : 8 heures	1		1
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Tuba Base hebdomadaire : 10 heures	1	1	
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Hautbois Base hebdomadaire : 2 heures	1		1
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Art Dramatique Base hebdomadaire : 8 heures	1		1
B	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Alto Base hebdomadaire : 8 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Formation Musicale Base hebdomadaire : 3 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Violoncelle Base hebdomadaire : 3 heures	1	1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Saxophone Base hebdomadaire : 16 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Piano Base hebdomadaire : 12 heures	1		1

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois vacants	
			Titulaires	Contractuels
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Cor Base hebdomadaire : 3 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Chant Musique Actuelle Base hebdomadaire : 11 heures	1	1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Accordéon Base hebdomadaire : 7 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Violoncelle Base hebdomadaire : 2 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Clarinette Base hebdomadaire : 10 heures	1	1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Trompette Base hebdomadaire : 14 heures	1	1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Modern Jazz Base hebdomadaire : 3 heures	1	1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Formation Musicale Base hebdomadaire : 8 heures	1	1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Basson Base hebdomadaire : 4 heures	1	1	

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois vacants	
			Titulaires	Contractuels
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Art Dramatique Base hebdomadaire : 10 heures	1		1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Guitare Base hebdomadaire : 4 heures	1	1	1
	<i>Total Filière Culturelle Catégories A et B</i>	24	13	7
Filière Technique				
C	Adjoint Technique Base : 29 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1	
	Adjoint Technique Base : 28 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	4	3	1
	Adjoint Technique Base : 27 heures 30 ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1	
	Adjoint Technique Base : 27 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1	
	Adjoint Technique Base : 24 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1	
	Adjoint Technique Base : 23 heures 30 ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1
	Adjoint Technique Base : 22 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1	

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels	
	Adjoint Technique Base : 19 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1		
	Adjoint Technique Base : 18 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1	1		
	<i>Total Filière Technique Catégorie C</i>	12	10		2
Filière Animation					
C	Adjoint d'Animation Base : 17 heures 30 ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	4	1		3
	Base : 21 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	2	1		1
	Base : 25 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	7	5		2
	<i>Total Filière Animation Catégorie C</i>	13	7		6
	TOTAL GENERAL Temps Non Complet dont pourvu 34 (tit + contr)	49	30	7	12
	<i>Total Général N-1 Temps Non Complet : CM du 22.06.2022 dont pourvu 40</i>	46	33	1	12

TOTAL GENERAL Temps Complet + Temps Non Complet Pourvu 556 + 37 soit 593

TOTAL GENERAL N-1 Temps Complet + Temps Non Complet : CM du 09.06.2023 pourvu 574+34, soit 608